

COMMUNIQUÉ
Pour diffusion immédiate

Une toute nouvelle piste de vélocross inaugurée au parc Rivière-Nord.

(Saint-Eustache, le 4 septembre 2007) Répondant aux souhaits de nombreux jeunes adeptes de vélocross, la Ville de Saint-Eustache vient de réaménager à leur intention l'ancien sentier du parc Rivière-Nord en véritable piste de BMX. C'est en présence du maire de Saint-Eustache, M. Claude Carignan, du conseiller du quartier Rivière-Nord, M. Patrice Paquette, de même qu'en présence des concepteurs de la piste et des responsables du Service du sport et du plein air de la Ville, que les usagers du nouveau circuit ont témoigné de leur satisfaction face à ce nouvel équipement récréatif, au cours de l'inauguration officielle qui s'est déroulée aujourd'hui.

Classifiée piste de vélocross de niveau « Récréatif Plus », d'une longueur de quelque 200 mètres, la piste du parc Rivière-Nord est munie d'une plateforme de départ, de quatre courbes asphaltées, de même que de « sauts » et d'aires d'atterrissage. De plus, elle est agrémentée, tout au long du parcours, de plusieurs obstacles de diverses catégories, que pourront affronter, de façon sécuritaire et selon leur degré respectif d'habileté, les adeptes de niveau débutant, intermédiaire et même sportif avancé.

Un tout nouveau club de vélo, le Cycle-Max Racing de Saint-Eustache, y offre présentement des cours de perfectionnement, en vue de former à la compétition ses jeunes membres Eustachois. Le circuit lui-même, en répondant aux standards compétitifs de ce sport à la popularité grandissante, permettra la tenue de compétitions de différents niveaux, sanctionnées par la Fédération cycliste du Québec. Déjà, un premier événement sportif s'y est tenu en août, alors que le Cycle-Max Racing accueillait, sur la piste du parc Rivière-Nord, les 5^e et 6^e étapes du Championnat interrégional Laurentides-Lanaudière de vélocross de course, à la grande satisfaction des participants.

Soulignons que la piste de vélocross du parc Rivière-Nord est ouverte à tous, en saison, sauf aux heures où s'y tiennent les entraînements du club et lors de la tenue de compétitions. Il est à noter que le port du casque de sécurité est obligatoire pour tous les usagers, auxquels on recommande également d'être munis de pièces d'équipement de sécurité supplémentaires, tels que protège-coudes et genouillères.

« Les jeunes amateurs de BMX nous ont fait part de leurs besoins, dont nous avons tenu compte dans la conception du projet. Aujourd'hui, nous sommes heureux et fiers de pouvoir répondre à leurs souhaits en leur offrant une infrastructure de grande qualité, conçue pour assurer à la fois

le plaisir et la sécurité de ceux qui y évoluent», de dire le maire Carignan. « Plus que jamais, avec la multiplicité des équipements et facilités qu'on y trouve, jeux d'eau, aires de jeux et de détente, plateaux sportifs, et aujourd'hui, avec cette toute nouvelle piste de vélocross, le parc Rivière-Nord devient le lieu de rassemblement par excellence dans le quartier, ce qui ne peut que favoriser la vie communautaire», ajoute pour sa part le conseiller Patrice Paquette. Tous deux invitent enfin les jeunes amateurs de vélocross à venir faire l'essai de cette piste aménagée pour eux.

-30-

Renseignements : Céline Falardeau
Communications
Ville de Saint-Eustache
Tél. : 450 974-5001 # 5013